

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **49 (1913)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

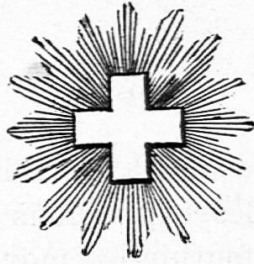
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLIX^m ANNÉE

N° 16.



LAUSANNE

19 Avril 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Bibliographie.*
— PARTIE PRATIQUE : *Méthode pour l'enseignement du vocabulaire (Suite).* —
Leçon de choses pour les trois degrés. — *Orthographe.*

LETTRÉ DE PARIS

Le second Congrès international de l'Éducation morale, qui s'est réuni à la Haye du 22 au 27 août 1912, a mis en pleine lumière « le désordre moral de la vie moderne » ; les opinions les plus contradictoires s'y sont heurtées en une « terrible confusion » ; le « grave problème de l'éducation morale » n'y a pas trouvé « une solution satisfaisante », et s'il a bien révélé le mal spirituel dont souffre à l'heure actuelle toute société civilisée, à savoir l'absence douloureusement sentie et le désir anxieux d'un principe éthique capable de s'imposer à tous les esprits, de rallier à soi toutes les volontés et de servir de base inébranlable à une commune discipline des âmes, il s'est borné à en établir le diagnostic sans en pouvoir trouver le remède, un remède accepté comme sûr par tous les docteurs réunis en consultation.

Mais si l'incertitude et même l'antagonisme des idées sur ce problème de l'éducation morale règne à peu près dans tous les pays qui ont envoyé des délégués ou des communications à l'assemblée, c'est encore en France qu'il se pose sous la forme la plus aiguë, qu'il entretient les soucis les plus poignants et suscite les luttes les plus ardentes, parce « qu'il n'y est au fond qu'un aspect du conflit, entre l'Église et l'État ».

J'ai sous les yeux un copieux et fort intéressant compte rendu

des travaux du congrès de la Haye publié dans la *Revue philosophique* de janvier 1913 ; les expressions que j'ai guillemetées en sont extraites ; il va me fournir les moyens de vous montrer les aspirations de la conscience française vers une doctrine morale efficace et unitaire et le déchirement tragique auquel ces deux rivales implacables, la pensée religieuse et la pensée laïque, l'ont condamnée depuis plus de trente ans. En même temps se posera, mais ne se résoudra guère, la question de savoir si ce déchirement peut prendre fin.

Les participants français au Congrès de la Haye se répartissent en deux camps nettement tranchés, disons même hostiles : celui des partisans de la morale rationnelle et celui des défenseurs de la morale catholique.

Dans le premier figurent des noms bien connus, si connus que l'on eût été surpris de ne pas les y rencontrer : ceux de M. Gustave Belot, de M. Gabriel Séailles, de M. Ferdinand Buisson. Arrêtons-nous à eux et voyons ce que nous disent ces pontifes de l'éducation laïque, ces directeurs spirituels de l'école que l'on a appelée « sans Dieu ».

« M. Belot, dit le rédacteur de la *Revue philosophique* (on ne résume pas un résumé ; aussi dois-je citer et je m'en excuse) voudrait rendre la morale indépendante et de la métaphysique et de la religion, ou, ce qui revient au même, montrer la légitimité de la morale laïque ou « positive ». Le motif religieux ne se présente pas, selon M. Belot, comme un fait simple ni constant avec lui-même dans son contenu : c'est un complexe de représentations, de sentiments et de pratiques, variable suivant les milieux sociaux et même suivant les personnes. Le motif religieux n'a pu faire que consacrer un ensemble de prescriptions morales données par avance et par des raisons indépendantes de lui. Il n'a pu les déterminer, mais seulement s'y adapter plus ou moins parfaitement. En ce sens la morale a toujours été indépendante de la religion, même quand celle-ci semble la fonder. L'habitude chez l'individu, la tradition dans la collectivité constitue donc le seul lien entre le motif religieux et le contenu moral auquel il s'applique. Il n'y a aucune raison pour qu'une morale vraie quant à la régulation soit

condamnée à être impuissante quant à la motivation. Le problème de l'efficacité d'une morale est un problème *exclusivement pédagogique* et n'est nullement suspendu à un postulat métaphysique d'un certain genre qui serait par lui-même impuissant à créer une volonté là où elle ferait défaut. C'est ce qui pousse M. Belot à croire que tout le problème de la pédagogie morale nécessaire à notre temps est de constituer un système d'idées, d'images motrices, de sentiments et de disciplines en connexion étroite et directe avec le contenu admis et les raisons reconnues de la législation morale et de faire cesser *le dangereux divorce entre les motifs d'agir et les actes à accomplir.* »

M. Séailles, dont le succès, paraît-il, fut considérable, s'est appliqué à définir l'*idéal laïque* et à le montrer non comme un adversaire, mais plutôt comme un commencement de réalisation de l'idéal religieux : « L'idéal laïque, c'est l'espérance et la volonté de réaliser, par le respect intégral de la personne humaine, la justice sur la terre, dans l'âme individuelle, dans la société politique, dans les rapports des nations entre elles. C'est l'idéal laïque seulement qui peut nous donner une vérité vivante, agissante, qui se prouve par son efficacité. Si Dieu existe et si Dieu est justice et vérité, on ne s'éloigne pas de Dieu quand on se rapproche de la justice et de la vérité, on suit le chemin qui monte à Dieu. »

Si je saisis bien ce passage, l'opinion de M. Séailles est donc que la morale peut mener à Dieu selon l'idée qu'on se fait de lui ; mais qu'elle n'en part pas ; qu'elle est la réalisation pratique de l'idée tout humaine de justice et qu'elle se prouve, — qu'elle prouve sa vérité et son autorité, — par la somme même de justice qu'elle produit dans le monde. C'est le pragmatisme ; c'est la vérité de la doctrine démontrée par l'excellence de l'action.

Pour M. Buisson, la morale laïque est la « religion du bien ». Elle est donc autre chose qu'une « branche d'enseignement », qu'une opération « purement didactique », qu'un « cours de philosophie au rabais formant une sorte de contre-catéchisme ». Si elle était cela, elle ne serait que « la morale religieuse réduite au catéchisme et dépouillée de tout ce qui parle au cœur, de tout ce qui touche, de tout ce qui attire, chauffe, stimule, enthousiasme ». De quoi s'agit-

il dans cette éducation morale ? Non pas de faire raisonner l'enfant, mais « de l'émouvoir, de le remuer, de le pénétrer par l'exemple, par les leçons, par l'influence du milieu, par le ton même dont on lui parle des choses de la conscience. L'éducation morale laïque doit commencer par exiger l'effort, comme premier symptôme de toute vie morale qui commence. L'effort moral, suffisamment répété et soutenu, a ce merveilleux caractère de se transformer en habitude, si bien que ce qui avait coûté le plus, non seulement ne coûte plus, mais devient un plaisir, un besoin, une joie. C'est une éducation morale de ce genre, c'est-à-dire indépendante *et* de toute religion positive *et* de toute métaphysique que la France, depuis trente ans, s'efforce de donner dans ses écoles publiques. »

Passons sur d'autres « laïcs » de moindre relief et entrons chez leurs adversaires. Ici également des gens de bonne foi (cela va sans dire), de haute intelligence et de grand talent, par exemple M. l'abbé Naudet et M. le chanoine Dumont, « tous deux connus par un certain libéralisme », M. Canova, surtout l'esprit sincère, généreux, courageux et le critique redoutable qu'est M. Paul Bureau.

La thèse des deux premiers se ramène à ceci : Théoriquement, il est impossible d'indiquer à l'homme quel chemin il doit suivre, si l'on ne sait d'abord d'où il vient et où il va : la morale est donc suspendue à la religion qui résout ce double problème. Pratiquement, l'amour de l'humanité qu'on propose comme but à la morale rencontre dans l'homme trop d'instincts égoïstes qu'il ne peut vaincre s'il est réduit à ses seules forces. Il faut qu'il soit soutenu et comme englobé par l'amour divin. Les hommes ne peuvent réellement s'aimer qu'en Dieu. La fraternité humaine n'est réelle et efficace que dans la filiation divine.

Pour M. Canova, l'enseignement laïque, trop exclusivement intellectuel, trop exclusivement adressé au jugement et à la raison, a vidé la morale de « tout son contenu idéaliste », de tout ce qui « parle au cœur » et, par le moyen du cœur, agit sur la volonté. Il a, ayant rejeté toute croyance déterminante par elle-même, introduit la démonstration dans un ordre de vérités qui ne se démontrent pas, comme par exemple l'obligation d'aimer son père ou sa patrie, et il a fait naître ainsi « des enfants dénaturés et des rené-

gats de la patrie ». Le remède serait de rejeter « toutes les entraves qu'un ridicule et inutile souci de neutralité » a mises à l'enseignement moral, attendu que, comme un grand philosophe, M. Boutroux, le proclame « il n'y a point une opposition fondamentale entre l'esprit religieux et l'esprit laïque ».

M. Paul Bureau a fait avec vigueur et rigueur le procès des « expériences scolaires » de la troisième République. « Il distingue trois périodes. De 1871 à 1880, le gouvernement est confié à des hommes qui estiment que l'enseignement primaire doit être placé sous la direction de l'Eglise catholique. M. Bureau reconnaît loyalement que les résultats pédagogiques de cette période sont insuffisants. La deuxième période s'étend de 1880 à 1900. Les événements politiques de 1877 et 1878 ont abouti à remettre le gouvernement de la troisième République aux mains des républicains rationalistes et libres penseurs. Ces hommes ont répudié les dogmes et la direction de toute religion révélée, et ils entreprirent de constituer la vie totale de la France sur la seule base de la morale rationnelle et positive. La troisième période s'étend de 1900 (affaire Dreyfus) à 1912. Le parti républicain « laïque » a accompli en quatre années (1901-1905) des réformes qu'il croyait devoir attendre plusieurs décades encore : dissolution des congrégations, suppression de l'ambassade au Vatican, séparation des Eglises et de l'Etat, etc. Et cependant, au lendemain de ces victoires triomphales, voici qu'un étrange sentiment de malaise, d'inquiétude, se manifeste dans la nation. Il atteint les fidèles, les purs eux-mêmes : la foi rationaliste fléchit, la confiance et l'enthousiasme ont fait place au doute, à l'hésitation. On sent que les jeunes hommes et les jeunes filles que l'école laïque a façonnés, formés, élevés, qui sont vraiment ses enfants, apparaissent impuissants à soutenir et à promouvoir les instituteurs et les cadres de la démocratie. La cause du mal, M. Bureau la trouve dans l'éloignement de l'éducation religieuse. « Le temps est proche, conclut-il, où l'on devrait reconnaître que le remède ne se peut trouver que dans la synthèse de l'esprit religieux catholique et de la pensée moderne. »

Ainsi donc c'est une pensée intransigeante qui se dresse dans chacun des deux camps ennemis, et c'est bien l'écrasement complet et définitif de l'un par l'autre qui pourrait seul mettre fin à la

guerre ; point de pacification possible jusque-là. La lutte de l'école laïque et de l'école chrétienne n'est donc pas près de finir.

Mais la nation est-elle tout entière dans les deux camps ? C'est peu vraisemblable. Le rédacteur de la *Revue philosophique* va même jusqu'à dire — et je vous avoue que je pense un peu comme lui — que la majorité des Français souhaite un compromis, un *modus vivendi* qui permet aux adversaires de se réconcilier dans une conception plus large de l'éducation morale et de travailler ensemble au salut commun.

Et c'est à ce profond désir que répond l'attitude prise par M. Boutroux qui, dans sa communication intitulée *Morale et enseignement de la morale*, a « exprimé d'une manière heureuse les aspirations des plus sincères interprètes de l'âme française ». Cet important et beau travail mérite mieux qu'un résumé de seconde main et je me propose d'y consacrer une de mes lettres ultérieures. Qu'il vous suffise pour l'instant de savoir que l'éminent philosophe, qui avait présidé les deux premières séances du Congrès, s'est surtout appliqué à mettre en évidence les points fondamentaux sur lesquels sont d'accord, sans vouloir le reconnaître, « croyants de la religion » et « croyants de la morale », et à leur signaler les adversaires communs qui les menacent les uns et les autres, savoir : le *scientisme* et le *matérialisme pratique*.

Pour le scientisme, a-t-il dit dans une belle « improvisation finale », il n'y a ni Dieu ni conscience morale, parce que l'un et l'autre ne sont ni ne peuvent être des faits observables. Pour le matérialisme pratique, l'idée d'un bien moral est un non-sens si elle n'est pas ramenée à l'idée de bien matériel. Scientisme et matérialisme renvoient dos à dos les croyants de la morale et les croyants de la religion, car ils ne laissent aucun sens aux idées de libre arbitre, de devoir d'idéal, de Providence, de surnaturel, que suggèrent soit la morale, soit la religion. Pour les partisans de ces doctrines, donc, religion et morale, c'est tout un. A ces deux disciplines, ils substituent l'histoire naturelle des religions et celle des mœurs, qui n'ont aucun rapport avec ce que vous visez les uns et les autres.

H. MOSSIER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Conférences officielles.** — Ensuite de décision prise par le Département de l'Instruction publique, les conférences officielles de district sont convoquées pour le jeudi 8 mai 1913, à 10 heures du matin.

L'ordre du jour comporte l'étude des deux questions présentées par la S. P. V. :

1^o L'éducation civique et la culture nationale à l'école populaire.

2^o L'augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire.

Les membres du corps enseignant sont tenus d'assister à ces conférences et un congé officiel leur est accordé pour cela, moyennant avis préalable à leur Commission scolaire respective.

A. D.

***** Société évangélique d'éducation.** — La séance ordinaire du printemps aura lieu le samedi 26 avril à 2¹/₄ h. à la salle Tissot, palais de Rumine. Elle a à son ordre du jour une étude biblique qu'introduira un des membres fondateurs de la Société, qui fut son Président aimé et dévoué, M. C. Lavanchy, ancien instituteur à Essertines, actuellement à Genève. Nul doute que sa parole convaincue et persuasive, ne soit un attrait pour beaucoup de membres et d'amis de notre association. En plus, M. le pasteur J. Siordet, agent cantonal des Unions Chrétiennes, traitera la question si controversée : « Morale et éducation sexuelle », en s'inspirant des idées de Fœrster sur ce grave sujet. Il est superflu d'insister sur l'intérêt de cette étude que le conférencier abordera avec le tact et la hauteur de vue que chacun lui connaît. Voilà donc une séance intéressante en perspective, à laquelle nous convions tous les membres et amis de notre Société. Un thé familial aura lieu comme de coutume au « Major Davel », à l'issue de la séance.

H. G.

***** Touchante manifestation.** — Lundi, 7 avril, a eu lieu l'examen des classes de Brent. A cette occasion, des anciens élèves de M. Collet, instituteur de la 1^{re} école, qui achève sa 30^{me} année d'enseignement, ont organisé pour la soirée, au restaurant du Cheval-Blanc, une touchante manifestation. Une cinquantaine d'entre eux s'y sont rencontrés ainsi que des représentants des villages de Brent et de Planchamp, M. Louis Blanc, député, M. Bruand, contrôleur des Ecoles, quelques collègues et amis personnels.

Au dessert, le doyen des élèves a, dans une touchante allocution, rappelé les titres de M. Collet à la reconnaissance de ses écoliers, ses 30 ans de services, dont 4 à Glion et 26 à Brent; il a exprimé leur joie de se trouver groupés autour de ce maître vénéré qui, par la manière distinguée dont il a rempli sa tâche, s'est acquis leur estime et leur affection; en terminant, il lui remet, en leur nom, un magnifique chronomètre en or avec chaîne et dédicace.

A ce moment, de superbes gerbes de fleurs sont offertes à M. Collet par une délégation de l'école avec les meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Profondément ému, M. Collet remercie ses élèves anciens et actuels de leur délicate attention; il leur assure que cette soirée comptera parmi les plus beaux moments de son existence et qu'il en conservera un impérissable souvenir.

Plusieurs orateurs ont adressé à M. Collet les paroles les plus aimables; ils ont fait ressortir ses mérites comme instituteur et éducateur, la bonne influence qu'il a exercée dans la contrée, les excellents rapports qu'il a entretenus avec les autorités, les parents et ses collègues du voisinage. De beaux chœurs de circonstance, des chansons, des productions humoristiques se sont succédé jusqu'à une heure très avancée. La plus franche cordialité n'a cessé de régner entre les participants qui se sont séparés emportant une impression inoubliable de cette charmante réunion.

***** Montreux.** — Il y a une année, les communes du Châtelard, des Planches et de Veytaux avaient fixé comme suit le traitement des maîtresses primaires :

Traitement initial: Fr. 1700 pour toutes choses, plus six augmentations de fr. 75 après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de services dans le canton. Maximum : fr. 2150.

Aujourd'hui, c'est le tour des instituteurs du Châtelard. Dans sa dernière séance, le Conseil communal a voté un traitement initial de fr. 2600 pour toutes choses, plus six augmentations de fr. 90 après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de services, maximum : fr. 3140., avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1913.

Honneur à la Commission scolaire et à la Municipalité qui ont proposé ces augmentations et au Conseil qui les a ratifiées à l'unanimité!

***** Renens.** — Les autorités communales de Renens viennent de s'occuper de la situation financière de leurs fonctionnaires. Pour ce qui concerne le corps enseignant, nous relevons le tableau suivant, qui à lui seul, en dit plus que tous les commentaires possibles.

Instituteurs primaires supérieurs :	Fr. 2000 à 2600
Instituteurs,	» 1600 à 2200
Institutrices,	» 1000 à 1420
Institutrice classe semi-enfantine,	» 850 à 1270
Institutrice frœbelienne,	» 750 à 1170

A cela, il faut ajouter les avantages légaux.

Les quatre instituteurs actuellement en fonction obtiennent d'un coup le maximum, ce qui fait que les augmentations effectives ascendent de 300 à 600 fr. La commune se trouve ainsi placée, à peu de chose près, sur le même pied que celles qui sont à la tête du mouvement des salaires.

Nous ne saurions que féliciter les autorités communales de Renens pour ce beau geste qui leur fait honneur. C'est un sacrifice que la Commune s'impose, à côté d'autres dépenses inévitables par le fait de la transformation incessante de la localité. Nous souhaitons qu'elle en soit récompensée par un grand choix de candidats pour les futures places à pourvoir.

A. D.

BIBLIOGRAPHIE

Essais de psychologie sportive, par Pierre de Coubertin. Un vol. in-18. Fr. 3.50. Librairie Payot et Cie, Lausanne et Paris.

A l'heure où va se réunir à Lausanne sur l'initiative du Comité International Olympique un congrès qui aura pour mission, comme on l'a dit, de « donner le baptême à une branche nouvelle de la science, la psychologie sportive » il est particulièrement intéressant de signaler la publication d'un premier ouvrage de psychologie sportive dont l'auteur n'est autre que le rénovateur des jeux olympiques lui-même. Les essais assemblés dans ce volume forment une suite parfaitement homogène et touchent à une infinité de questions inattendues.

Le simple titre de plus d'un chapitre est fait pour piquer la curiosité. Tels: la

chaise-longue de l'athlète, le retour à la vie grecque, les trois âges, les sanatoriums pour bien-portants, l'éperon, la limite du record, la psychologie du costume sportif, la face, la haute école, savoir dételer, le sport peut-il enrayer la névrose universelle ? etc...

M. de Coubertin qui n'a cessé de pratiquer tous les sports et d'en observer le mécanisme et les caractéristiques, a apporté à les analyser psychologiquement un soin tout spécial. C'est que cette analyse lui a fait à juste titre entrevoir des horizons pédagogiques variés et féconds. Et à travers sa longue campagne sportive et olympique, l'auteur de « l'Education des adolescents au XX^e siècle » n'a jamais cessé d'envisager le point de vue éducatif de tous, le plus essentiel à ses yeux dans le monde moderne. Les *Essais de psychologie sportive* ont été classés par M. Roger Dépagiat qui les a fait précéder d'une introduction.

In memoriam. Edouard Rod, par Ernest Tissot, 1 vol. édition Atar, Genève, 1913.

Ce n'est pas une biographie du grand écrivain vaudois que publie M. Ernest Tissot, mais plutôt un volume de notes, d'anecdotes et de souvenirs pris au cours d'une longue amitié. Une biographie publiée à cette heure serait certainement prématurée, M. Tissot le sait mieux que personne ; son livre fait revivre, bien plus qu'un ouvrage documenté, la personnalité fortement accusée de notre éminent compatriote. Il nous le montre d'abord à l'époque des débuts, alors que Rod était un fervent d'Emile Zola. Ses premiers volumes témoignent de cette influence, mais peu à peu, à mesure que l'individualité de l'écrivain s'affirme, nous le voyons s'éloigner de l'école réaliste pour devenir de plus en plus — à l'égal de Paul Bourget — un « observateur des vies intérieures. »

A lire M. Ernest Tissot, il semble que c'est à Genève, alors qu'il était professeur à l'Université de cette ville, que Rod connut ses meilleures joies. Ce fut, selon le mot de M. Tissot, « l'époque des espoirs bleus. » A Paris, ses ambitions d'écrivain se réalisèrent lentement mais sûrement, et, cependant, ces réalisations ne lui ont pas procuré le bonheur qu'il était en droit d'en attendre. La mélancolie et l'ennui semblent, au contraire, l'avoir gagné de plus en plus. C'est là cependant qu'il donna le meilleur de lui-même. C'est dans sa villa de Passy qu'il écrivit ces beaux romans qui le révélèrent psychologue de race et firent de lui le plus puissant écrivain qu'ait produit notre petit pays. Il contribua, pour une grande part, à rehausser de son prestige, notre littérature romande.

Ce charmant petit livre, tout émaillé de souvenirs personnels et où nous trouvons plusieurs portraits du maître, se termine par quelques poèmes dus à la plume des intimes d'Edouard Rod.

P. CH.

Reçu : *Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz*. 1911. 25. Jahrgang, von Dr. jur. A. Huber, Zurich, Artistisches Institut Orell Füssli, 1913.

Maison Henri Didier, à Paris : *Morceaux choisis des classiques français*. Cette collection, ornée de charmantes illustrations, a été faite spécialement pour l'enseignement et doit être vivement recommandée.

Morceaux choisis : Caractères : Honoré de Balzac, Chateaubriand, J.-J. Rousseau, Montesquieu, La Bruyère.

PARTIE PRATIQUE

MÉTHODE POUR L'ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE (*Suite*).

Les exemples donnés (voir nos 11 et 12 de l'*Educateur*) pour montrer que les causeries, le vocabulaire et la grammaire peuvent marcher de front, étant assez nombreux, suivent maintenant des exercices ne présentant plus que l'étude parallèle du vocabulaire et de la grammaire.

7^e LEÇON

GRAMMAIRE : Le pluriel du présent du verbe *avoir*¹. — Pluriel des noms terminés par *au*, *eu*.

VOCABULAIRE : Chapitre: Animaux.

Le chat a des poils doux, quatre pattes armées de griffes et un museau arrondi ; mais le cheval a des crins rudes, quatre pattes terminées par des sabots et un museau allongé.

J'ai un chien et un chat.	Nous avons des chiens et des chats.
Tu as un cheval et une jument.	Vous avez des chevaux ² et des juments.
Il a une vache et un veau.	Ils ont des vaches et des veaux.
Cecultivateur a une vache et un veau.	Ces cultivateurs ont des vaches et des veaux.

(Exercices semblables, mais faisant alterner le singulier et le pluriel) :

Dans notre écurie, nous avons des chevaux et des juments ; dans votre étable, vous avez des vaches et leurs veaux, des chèvres et leurs chevreaux ; dans leur bergerie, ils ont beaucoup de moutons, des brebis et des agneaux.

Voici des poules : elles ont deux pattes, deux ailes, un plumage chaud et doux, un bec court et solide, une crête rouge ; elles ont des petits poussins, sortis de l'œuf il y a trois jours (depuis trois jours).

Les renards ont des poils ; les chevaux ont du crin ; les moutons ont de la laine ; les oiseaux ont des plumes ; les poissons ont des écailles et les escargots ont une coquille.

8^e LEÇON

GRAMMAIRE : Les trois personnes du pluriel du verbe *être*³.

VOCABULAIRE : Chapitre: Famille, parenté. (Reprendre des mots dans des chapitres déjà étudiés).

Je suis un élève docile.	Nous sommes des élèves dociles.
Tu es un garçon appliqué.	Vous êtes des garçons appliqués.
Il est un enfant poli.	Elle est une enfant polie.
André est un enfant poli.	Andrée est une enfant polie.
Ils sont des enfants polis.	Elles sont des enfants polies.

¹ Reprendre le singulier.

Indiquer le pluriel des noms terminés par *al*, sans trop insister sur cette règle qui fait partie du programme de 2^e année.

³ Reprendre les trois personnes du singulier.

André et Andrée sont des enfants polis¹.

Dans notre famille, nous sommes trois filles ; dans votre famille, vous êtes quatre garçons ; dans leur famille, ils sont cinq enfants.

Je suis ta sœur, tu es mon frère, il est mon cousin ; nous sommes vos oncles, vous êtes nos neveux, ils sont nos parents, ces filles sont nos parentes.

Mais, mes et contraires :

Mes oncles sont grands, mais mes tantes sont petites ; mes frères sont les aînés, mais mes sœurs sont les cadettes ; mes cousins sont sages, mais mes cousines sont sottes.

(Exercices en employant la 1^{re}, puis la 2^e personne du singulier du verbe *être*.)

9^e LEÇON

GRAMMAIRE : Le verbe. — Les trois personnes du singulier du présent des verbes réguliers de la 1^{re} conjugaison. — Le sujet du verbe. (Le pronom remplace le nom.)

VOCABULAIRE : Neige et glace. Hiver, chauffage, éclairage. (Récapitulation de mots pris dans des chapitres déjà étudiés) :

En hiver, je patine sur la neige gelée ; tu patines sur le ruisseau gelé ; il patine sur la mare gelée ; elle patine sur le lac ; ce garçon patine... ; cette fille patine...

En hiver, les oiseaux ont faim ; je donne du pain aux moineaux ; tu donnes du grain aux pinsons ; il donne des petits morceaux de viande aux mésanges. (Elle donne..., Marie donne... ; Ami donne..., etc.)

En hiver, j'allume du feu dans le fourneau ; je brûle du bois dans la cheminée ; j'achète du coke et du charbon, etc.

(Mêmes exercices en employant la 2^e, puis la 3^e personne) :

En hiver, une bise froide souffle, la neige tombe en gros flocons blancs, le ruisseau est gelé ; l'enfant (André, Lucie) patine ou lance des boules de neige ; il fête Noël, il donne des vêtements chauds aux pauvres et de la nourriture aux oiseaux.

Maman apporte de la cave du bois et un seau de coke, elle place des copeaux et des bûches dans le fourneau, elle allume le feu ; la flamme brille, la fumée monte dans la cheminée ; alors, maman verse du coke sur les charbons rouges ; dans la chambre, une bonne chaleur remplace le froid, etc.

(*A suivre.*)

M. MÉTRAL.

LEÇON DE CHOSES POUR LES TROIS DEGRÉS

Leçon 3 : Nos arbres à feuilles caduques (suite).

LES BOURGEONS. — *Observations* : Les bourgeons en hiver et au premier printemps. Bourgeons de chêne, de hêtre, de marronnier, etc. Observer leur forme générale, leurs écailles, leur position, la différence entre les bourgeons à fleurs et les bourgeons à feuilles, leur revêtement plus ou moins chaud, leur

¹ Le masculin « l'emporte » sur le féminin.

enduit imperméable et gluant (marronniers). Observer comment, lorsque le bourgeon s'ouvre, les écailles tombent laissant sur l'écorce une cicatrice. Les bourgeons sont épais chez le noisetier, aigus chez l'orme, roulés chez le hêtre en un étroit et long cornet, cuirassés d'épaisses écailles bronzées et résineuses chez le marronnier, etc.

VOCABULAIRE : Bourgeon, bourgeonner, bourgeonnement, ébourgeonner, ébourgeonnement, écaille, enduit, imperméable, cicatrice.

DICTÉE : Degré intermédiaire. — *Les bourgeons* : Les bourgeons sont les berceaux douillets et chauds des jeunes feuilles et des jeunes fleurs. Quand le vent siffle dans les branches, quand le froid gèle la terre, quand la neige tombe à gros flocons, les petites feuilles et les toutes petites fleurs dorment dans les bourgeons, sous une couverture de coton, sous un duvet de soie épaisse, et leur couchette est bien close par des écailles imperméables à la pluie.

* * *

Les jeunes feuilles. Faire éclore dans la salle d'école des bourgeons de divers arbres. Faire apporter par nos élèves de toutes jeunes feuilles de marronnier, de hêtre, d'orme, d'érable, de noisetier. Observer la manière dont ces feuilles étaient pliées ou enroulées dans le bourgeon et leur manière de se dérouler. Observer comment elles se recouvrent pour prendre le moins de place possible, et les plis qu'elles conservent de leur emballage. (Dans l'orme, le marronnier d'Inde, l'érable, elles se plissent en éventail et conservent longtemps ces plis.) Avec les élèves des degrés inférieurs, faire une comparaison avec le travail de la repasseuse qui plie soigneusement son linge suivant des lignes déterminées. L'ordre c'est de la place gagnée. On nomme *préfoliation* (*pré*, avant et *foliation*, de feuille) la façon dont les jeunes feuilles se plissent et se recouvrent pour se loger dans l'étroit bourgeon. Faire observer les toutes jeunes feuilles par comparaison avec les feuilles plus développées : différences entre les deux faces, poils, etc.

Les principaux arbres à feuilles caduques de nos régions. Etude comparée de leurs feuilles. — *Observations* : Les élèves ont entre leurs mains des feuilles de ces arbres. Faire observer en quoi ces feuilles diffèrent, par quoi leur forme est déterminée. (Par la disposition des nervures et du limbe. Les nervures, semblables à des baleines de parapluie soutiennent le limbe, qui en serait l'étoffe. Autres comparaisons de même nature : les ailes de la chauve-souris, les palmes d'un oiseau, les ailes d'un aéroplane, celles des papillons, etc.) Vos élèves doivent trouver eux-mêmes que les feuilles d'une même plante ont la même forme générale, déterminée par le même mode de nervation. Faire dessiner le schéma des nervures d'une feuille de chêne, d'orme, de hêtre, de tilleul, de peuplier ; puis celles des feuilles d'érable, de platane. Les premières sont pourvues d'une nervure centrale de laquelle partent latéralement des nervures secondaires ; les secondes possèdent plusieurs nervures principales émergeant d'un point unique. Trouverions-nous, dans le monde animal, des dispositions identiques ? (Les doigts de la main, les pattes des palmipèdes, l'épine dorsale d'un poisson, les plumes d'un oiseau.) Les feuilles *palmées* ont leurs nervures disposées comme les doigts d'un palmipède ; dans les feuilles *pennées* les nervures ressemblent aux nervures des plumes d'oiseau.

Feuilles *pennées* et feuilles *palmées*, c'est la première et importante distinction que nous faisons entre les feuilles que nous examinons.

Exercice pratique : séparer les feuilles palmées des feuilles pennées.

Dans les deux groupes que nous venons de former, que distinguons-nous encore? Que certaines feuilles sont en réalité des associations de feuilles, (celle du marronnier, par exemple, est un groupe de sept feuilles ou folioles). On appelle feuilles *composées* celles qui se *composent* d'un nombre plus ou moins grand de folioles distinctes portées par un pétiole commun.

Grâce à ces trois observations : feuilles palmées (ou digitées), feuilles pennées, feuilles composées (les autres sont les feuilles simples), nous arriverons assez aisément à nous orienter parmi les nombreuses espèces d'arbres à feuilles caduques qui végètent dans notre pays romand.

Degré inférieur et intermédiaire : Faire trouver des analogies — indiquées ci-dessus — entre les végétaux et les animaux et l'homme, de manière à faire pressentir l'*unité* de la nature et la *simplicité* des lois qui président à la vie. On peut même aller jusqu'à la matière inerte — ou appelée telle — et rappeler les *fleurs* ou feuilles du givre qui tapissent les vitres glacées, et les cristaux de neige.

Degré supérieur : Rédaction sur ces sujets : Analogies entre les animaux et les plantes. — L'ordre, c'est de la place gagnée. (Tirer ses exemples de faits naturels connus.)

Connaissance des principaux arbres d'après leurs feuilles. Voici les feuilles *composées* : noyer, frêne, robinier, marronnier.

Le noyer a une feuille d'un vert sombre, et d'odeur forte; celle de frêne lui ressemble un peu, mais n'a pas la même odeur, les folioles sont plus aiguës, plus étroites; les folioles du robinier sont ovales, nombreuses, faciles à reconnaître.

Prenons maintenant les feuilles *palmées* et *simples*. En voici deux : l'une appartient au *platane* de la promenade, l'autre, plus petite, est une feuille d'*érable*. Ce qui permet toujours de distinguer l'érable ou les érables, car il en existe diverses espèces, du platane, c'est que les feuilles des érables sont toujours *opposées*, c'est-à-dire qu'à chaque feuille correspond une autre feuille, placée de l'autre côté de la tige. Voyez et comparez des branches de platane et d'érable.

Il nous reste le groupe de feuilles le plus nombreux : celui des *feuilles pennées et simples*. Commençons par les grouper par la ressemblance de leurs bordures, de leurs dentelures. Nous en trouvons dont le bord est plissé mais non échancré (hêtre), dont le limbe porte des festons arrondis, très caractéristiques (chêne). Mais le plus grand nombre portent des dents. Voici la feuille à dents recourbées du châtaignier. En voici d'autres qui se ressemblent beaucoup; elles sont petites, plutôt triangulaires, munies d'un long pétiole qui leur permet des mouvements incessants, une agitation perpétuelle (bouleau, tremble, peupliers). Reste un groupe de feuilles très analogues, dentées, ovales, à pétiole court (tilleul, charme, orme, noisetier, aune).

Nous constatons qu'il est facile de reconnaître à leur feuillage les marronniers, les frênes, les noyers, les robiniers, puis les érables et les platanes, les chênes et les hêtres, enfin les bouleaux, les trembles et les peupliers. Il serait

plus malaisé de déterminer, par leurs feuilles seulement, les tilleuls, les charmes, les ormes, les aunes. Cependant, si nous avons observé les fleurs et les fruits de ces arbres, il ne nous sera pas impossible de dire quand nous avons affaire à un tilleul ou à un aune (voir leçon I). Ce qui importe du reste plus encore que de charger notre mémoire de détails et de faits nombreux, c'est que nous sachions observer par nous-mêmes les caractères des choses ou des êtres que nous voulons connaître, que nous sachions procéder avec méthode et que nous ne pensions jamais qu'il y a dans la nature des choses négligeables, trop peu évidentes ou trop peu importantes pour être de quelque utilité.

Degré supérieur. Dresser un tableau, d'après l'étude précédente, des principaux caractères des feuilles et dessiner schématiquement ces dernières.

Feuilles composées : noyer, frêne, robinier, marronnier d'Inde.

Feuilles simples palmées : platane, érable.

Feuilles simples pennées : (bord simple) hêtre, (bord échancré et à festons ronds) chêne, (bord fortement denté) châtaignier, (triangulaires à pétioles longs) bouleau, peuplier, tremble, (dentées, ovales, pétioles courts) tilleul, charme, orme, aune, noisetier.

L. S. P.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

Un fleuve.

I. J'entends un fleuve. Ses eaux grosses ont la couleur de la terre. Il vient de la montagne, il traverse une ville, il roule avec la rumeur du vent dans les branches, il roule sous un pont de bois, un pont couvert. Le pont a des fenêtres, il a un toit comme une longue maison en planches; des chars passent, j'entends les sabots des chevaux sur les poutres.

II. Le fleuve roule, il roule sous un pont de pierre, un pont à trois arches, un pont qui porte une chapelle au milieu. Le long des quais, les bourgeois pêchent à la ligne; il y a des tilleuls où bourdonnent les abeilles. Il a plu. Toutes les façades sont peintes, toutes les façades ont des balcons. Je vois des tours et des tourelles. Le fleuve a traversé la ville.

(Cités et pays suisses.)

G. DE REYNOLD.

VOCABULAIRE : Traverser, la rumeur, le sabot, le pont, la chapelle, le quai, le bourgeois, pêcher, le tilleul, bourdonner, l'abeille, la façade, peinte, le balcon, la tourelle.

Orthographe d'usage : Le fleuve, la rivière, le torrent, le ruisseau, le ruisseau. — Ville, village, cité, citadin, citadelle. — Venir, aller, partir, rentrer, sortir, fuir. — Le pont, le ponton, le pont-levis, le pontonnier, le pontonage, le pont de bateaux. — (Pluriel *al en aux*) cheval *chevaux*, canal *canaux*, journal *journaux*. — Bourgeois, villageois. — Pêcher, pêcheur, pêcheuse; pêcher, pêcheur, pécheresse. — (Terminaison.) L'abeille, la treille, la seille, la corbeille, la merveille. — (Emploi du *cédille*.) La façade, la balançoire, français, le garçon, le maçon, la façon, la rançon, le charençon, le hameçon, le limaçon, la leçon. —

Le balcon, la vérandah, la terrasse, la galerie, le pavillon. — La *tour*, le tour, le retour, le détour, le contour, le pourtour.

GRAMMAIRE. *Etude du déterminatif*. — Trouver tous les déterminatifs des deux dictées, indiquer leur genre, leur nombre et le nom qu'ils déterminent. Copier la règle suivante : *Le déterminatif est un mot qui précise le sens du nom.*

Permutations : Lire les dictées en remplaçant successivement le déterminatif un par le démonstratif *ce*, puis par les possessifs *mon, ton, son, notre, votre, leur*. Exemple : « J'entends *ce* fleuve, *mon* fleuve, *ton* fleuve, etc. » Copier les dictées en les mettant au pluriel : « J'entends deux fleuves. Leurs eaux ont la couleur de la terre, etc. »

PAUL CHAPUIS.

Degrés intermédiaire et supérieur.

Les marmottes.

Les marmottes établissent leurs habitations d'été sur les oasis de gazon qu'entourent les rochers et les abîmes ; elles recherchent le soleil et évitent toujours l'humidité. Leurs trous sont souvent creusés à trois ou quatre pieds de profondeur ; de longues galeries conduisent à leur demeure proprement dite, qui a la forme d'un bassin. L'entrée se cache ordinairement au milieu des rochers ou sous les pierres. Il est très difficile de la découvrir.

Outre ses habitations ordinaires, la marmotte a encore des couloirs de refuge qui lui servent en cas de danger. Elle se nourrit de plantes, de feuilles, de racines et broute l'herbe comme les lapins, mais lorsqu'elle a de gros morceaux à manger, tels que des fruits, elle s'assied et les mange en les tenant entre les pattes de devant, comme les écureuils.

A. BREHM.

VOCABULAIRE. — La marmotte, établir, l'oasis, l'abîme, l'humidité, la galerie, la demeure proprement dite, difficile, le couloir, brouter, lorsque, lorsqu'il, lorsqu'elle, le morceau, s'asseoir, (elle s'assied), l'écureuil.

Orthographe d'usage : (Principaux rongeurs). La *marmotte*, l'écureuil, le loir, le lérot, le rat, le mulot, le surmulot, la souris, le campagnol, le castor, le porc-épic (les porcs-épics), le lièvre, le levraut, le lapin, la gerboise, le cobaye. — L'*oasis*, le désert, le sable, la dune, le simoun, l'ouragan, le palmier, la datte, la tente, le nomade. — L'*abîme*, le vide, le précipice, le néant. — La *profondeur*, la largeur, l'épaisseur, la longueur, la hauteur. — Le *couloir*, le dévaloir, la cheminée. — (*tion* pour *cion*) L'*habitation*, la munition, la restauration, la confection, l'illustration, la manutention, l'évocation, la filiation, l'introduction, l'exposition, l'invention, la contradiction, la dissertation, la composition, la rédaction, la préposition, la conjonction, l'interjection, la proposition.

GRAMMAIRE : *Etude du pronom personnel*. — Trouver tous les pronoms personnels de la dictée ; indiquer les noms qu'ils remplacent. Remarques sur les pronoms *se* précédant un verbe, *leur*, pluriel de *lui*, et *le, la, les*, tantôt pronoms, tantôt articles.

Permutations (Degré intermédiaire). Copier la dictée en la mettant au singulier et en soulignant les pronoms personnels. (Degré supérieur.) Même exer-

cice, en mettant tous les verbes au futur simple. Copier la règle suivante : *Les pronoms personnels remplacent les noms en indiquant les personnes.*

REMARQUE : Pour les élèves du degré intermédiaire, la dictée se termine au premier alinéa. PAUL CHAPUIS.

Degré supérieur.

Les foins à la montagne.

Les hommes fauchaient au-dessus des rochers, dans une combe située entre deux parois toutes droites. Vers midi, ils s'arrêtèrent un moment et ils s'assirent à l'ombre pour manger ; ensuite ils retournèrent le foin étendu de la veille ; vers le soir, il fut sec ; alors, ils le nouèrent dans les grands « filards » et, les portant au bord du rocher, ils les précipitèrent l'un après l'autre. Ils roulaient d'abord, puis, d'un bond, s'élançaient dans le grand trou, et tombaient d'une seule haleine jusqu'au pâturage où est le chalet. La nuit n'était pas encore là que les hommes redescendirent.

Ils étaient trois, deux jeunes et un ancien, vêtus tous trois d'un pantalon de laine brune et d'une chemise de couleur et chaussés de gros souliers à larges clous ; mais l'ancien avait une drôle de figure, ses cheveux blancs et bouclés sortaient de dessous son chapeau de feutre ; il avait le dos rond, il était tout rasé et il parlait seul en hochant la tête.

(*Jean-Luc persécuté.*)

C.-F. RAMUZ.

VOCABULAIRE : La veille, nouer, le « filard », précipiter, l'haleine, redescendre, l'ancien, hocher.

Remarque : Le mot « filard » est un terme local ; il désigne un grand filet que les montagnards emploient pour porter le foin.

Familles de mots : *Ombre*, ombrelle, ombrer, ombreux, ombrant, ombrage, ombrageusement, ombrager. — *Rocher*, roche, rocheux, roc, rocaille, rocailleur, rocailleux. *Bord*, border, bordage. — *Grand*, grandement, grandeur, grandesse, grandir, grandiose, grandelet, grandissime. *Ancien*, ancienne, ancienneté, anciennement, ancêtre, antédiluvien (latin *ante* = auparavant) antécédent. *Couleur*, colorant (latin *color* = couleur), coloré, coloration, colorer, colorier, coloriage, coloris, coloriste. *Figure*, figuré, figurer, figuration, figurant, figurativement, figurément, figurine, figurisme, figuriste. — *Seul*, seulement, seulet, solitaire (latin *solus* = seul) solitairement, solitude.

GRAMMAIRE : *Adjectifs numériques et indéfinis*. Chercher les adjectifs numériques et indéfinis de la dictée ; indiquer leur genre, leur nombre ainsi que les noms qu'ils déterminent.

Permutations : Copier le premier alinéa en le mettant au singulier. Ex. : « L'homme fauchait etc. ». Copier la dictée en mettant les verbes au plus-que-parfait de l'indicatif et en soulignant les adjectifs numériques et indéfinis.

PAUL CHAPUIS.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
 Préparation rapide,
 approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

500 élèves en 4 ans
 Les plus beaux succès

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS : **Bex** (Fenalet) : Fr. 1650.— et logement, plus augmentation de Fr. 50.— après chaque 5 ans de service dans le canton jusqu'à concurrence de Fr. 200.— ; 29 avril. — **Châtelard-Montreux** (2 à Vernex) : Fr. 2600.— pour toutes choses, plus 6 augmentations successives de Fr. 90.— chacune, après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton ; 29 avril. — **Epesses** : Fr. 1600.— et autres avantages légaux ; 29 avril. — **Goumoëns-la-Ville** (primaire supérieure) : Fr. 2000.— et autres avantages légaux ; 29 avril. — **Ormonts-Dessous** (Le Sépey) : Fr. 1600.— et autres avantages légaux ; 29 avril. — **Oron-le-Châtel** : Fr. 1600.— et autres avantages légaux ; 29 avril. — **Pailly** : Fr. 1700.—, plus logement, plantage et 6 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Paudex** : Fr. 1600.—, plus logement et jardin ; 29 avril. — **Les Planches-Montreux** (Collonge) : Fr. 2600.— pour toutes choses, plus 6 augmentations successives de Fr. 90.— chacune, après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton ; 29 avril. — **Provence** (Novelet) : Fr. 1600.— et autres avantages légaux, plus le bois nécessaire à l'usage personnel de l'instituteur ; 29 avril. — **Reverolles** : Fr. 1600.—, plus logement, jardin, plantage, 4 stères de bois et 100 fagots ; 29 avril. — **Vevey** (2^{me} classe primaire supérieure) : Fr. 2700.— à Fr. 3300.— pour toutes choses, suivant années de service dans le canton, obligation d'habiter dans le territoire de la commune ; 29 avril. — **Villeneuve** : Fr. 2000.— pour toutes choses ; 29 avril.

INSTITUTRICES : **Bex** (Les Devens) : Fr. 1050.—, logement, plus augmentation de Fr. 25.— après chaque 5 ans de service dans le canton, jusqu'à concurrence de Fr. 100.— ; 29 avril. — **Châtelard-Montreux** (1 à Vernex et 1 à Chernex) : Fr. 1700.— pour toutes choses, plus 6 augmentations successives de Fr. 75.— chacune, après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton ; 29 avril. — **Begnins** : Fr. 1000.—, logement, jardin et plantage ; 29 avril. — **Echichens** : Fr. 1050.— et autres avantages légaux ; 29 avril. — **Gollion** (semi-enfantine) : Fr. 900.—, pour toutes choses ; 29 avril. — **Lavey-Morcles** (Lavey) : Fr. 1000.—, logement et plantage ; 29 avril. — **Leysin** : Fr. 1000.—, plus Fr. 400.— d'indemnité de logement et de jardin ; 29 avril. — **Lucens** : Fr. 1250.—, pour toutes choses ; 29 avril. — **St-Livres** : Fr. 1000.— plus logement et Fr. 20.— pour indemnité de plantage, 6 stères de sapin et 100 fagots de hêtre à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Yverne** : Fr. 1200.— pour toutes choses, plus 8 stères de hêtre à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Vaulion** (Maîtresse de travaux à l'aiguille, 14 heures de leçons par semaine) : Fr. 500 fr. pour toutes choses ; 25 avril. — **Apples** (Maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille) : Fr. 800.— plus logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 25 avril. — **Ollon** (Huémoz), maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille : Fr. 600.—, plus logement, Fr. 20.— pour indemnité de jardin et 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 25 avril. — **Ollon** (Villars), maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille : Fr. 600, plus Fr. 150.— pour indemnité de logement, Fr. 20.— pour jardin et 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 25 avril.

Ecoles primaires

Les membres du personnel enseignant primaire qui auront accompli leur troisième année d'enseignement dans le courant du premier semestre 1913, sont priés de faire parvenir au Département, avant le 15 mai, leurs pièces justificatives, soit des attestations des Commissions scolaires indiquant les dates et la durée de leurs fonctions dans chaque localité.

Il est rappelé, d'autre part, à MM. les instituteurs qu'ils doivent aviser le Département de leur incorporation militaire dès leur sortie de l'école de recrues.

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet. Le même pli peut renfermer plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

Service de l'Instruction.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Assemblée ordinaire du printemps, le **samedi 26 avril 1913**, à 2 h. 15, à la salle Tissot, **Bâtiment de Rumine, Lausanne.** H 11803 L

Deux places sont vacantes

pour la mi-juin à l'Asile de Melchenbühl, près Berne. Cet établissement est destiné aux instituteurs et institutrices allemands ou suisses âgés de 55 ans ayant pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans au moins, et aux veuves des instituteurs. H2401

Les demandes d'admission doivent être adressées jusqu'au 26 avril, au président M. le directeur Schenk, et accompagnées d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat constatant qu'il a pratiqué l'enseignement en Suisse durant 20 années.

Pour les règlements avec des indications plus détaillées, s'adresser à la chancellerie du département de l'Intérieur.

Berne, 24 mars 1913.

La Commission de surveillance.



A. BRELLAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

MAISON MODELE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS
SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE
VÊTEMENTS
confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10⁰/₀ Escompte à 30 jours
aux membres de la S. P. V.



PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Enseignements et conférences gratuits.

PIANOS DROITS

Le plus GRAND CHOIX

MUSIQUE
HARMONIUMS
INSTRUMENTS

à

CORDES

et à

VENT

et

ACCESSOIRES
GRAMOPHONES
PHONOLAS
ORCHESTRIONS
INSTRUMENTS

en tous genres

LIBRAIRIE

musicale

ABONNEMENTS

LIBRAIRIE

théâtrale

FOETISCH FRÈRES
— (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical

et

Magasin général de Musique

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHÂTEL

PIANOS A QUEUE

PRIX MODÉRÉS



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Institut de Jeunes Gens, près Neuchâtel, cherche

MAITRE INTERNE

pour enseigner le français, l'arithmétique et quelques branches commerciales. Entrée de suite. Offres sous H 1363 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.



Course d'école

Le plus joli but de promenade près de Lausanne est sûrement le bois de Sauvabelin, à 5 minutes du Signal, avec son parc aux daims, grande volière, singes, son joli lac; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le Restaurant du lac est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. Prix spéciaux pour écoles.

Adresser les demandes à F. SECRETAN, Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne. — Téléphone 887.



Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

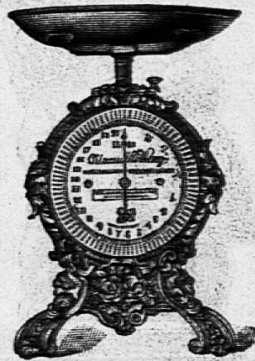
THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

Max Schmidt & C^{ie}

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

LAUSANNE



Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

Appareils de Chauffage.

MAISON MODELE

MAIER & CHAPUIS
Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS
SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE
VÊTEMENTS
confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10⁰/₀ Escompte à 30 jours
aux membres de la S. P. V.



JULES CAUDERAY ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

DICTIONNAIRE DES COMMUNES DE LA SUISSE

Edition de poche la plus complète, la plus commode, la plus utile, la meilleur marché, contenant les noms de toutes les communes, villages, hameaux, etc., avec l'indication de l'altitude, du chiffre de la population, de la langue, de la confession et des stations de chemins de fer, téléphone et télégraphe.

La matière considérable contenue dans cette utile publication est la même, sous une forme intelligemment abrégée, que celle d'ouvrages beaucoup plus volumineux et beaucoup plus chers.

1 volume petit in-16, relié toile souple, fr. 2.—

Demi-page spécimen du Dictionnaire

SEMPIONE

Sempione (Simplon), Brigue, Valais.
Semsaies, Veveyse, Fribourg, 876 m. 926 h. cath. fr. G. T. t.
 Senago, ham. Pazzalo, Tessin.
Senarclens, Cossonay, Vaud, 588 m. 209 h. prot. fr. t.
 Senty (Sendier), Le Châtelard, Vaud, G.
Senèdes, Sarine, Fribourg, 758 m. 91 h. cath. fr.
 Seng (Im), ham. Balen, Valais.
 Sengg (In der), ham. Iseltwald, Berne.
 Sengg, mais. Lauterbrunnen, Berne.
 Senggelen, ham. Wetzikon, Zurich.
 Senggen (Hinter, Vorder), ham. Eggwil, Berne.
 Sennegg, mais. Innerthal, Schwyz.
 Sennenberg, ham. Wald, Zurich.
 Sennenloch, Döttingen, Argovie.
 Sennenweid, mais. Roggwil, Berne.
 Sennhaus, ham. Wädenswil, Zurich.
 Sennhaus, ham. Dagmersellen, Lucerne.
 Sennhöfli, mais. Neuenkirch, Lucerne.
 Sennhof, vill. Rothrist, Argovie.
 Sennhof, ham. Russikon, Zurich.
 Sennhof, ham. Elgg, Zurich.
 Sennhof, vill. Seen, Zurich, G. t.

SÉVAZ

Seon, Lenzburg, Argovie, 448 m. 2046 h. prot. all. G. T. t.
 Sépey, ham. Vulliëns, Vaud.
 Sépey (Le), vill. Ormont-Dessous, Vaud, G. T. t.
 Sépey, chal. Evolène, Valais.
 Séprais, vill. Boécourt, Berne, t.
 Sept-Fontaines, Bercher, Vaud.
 Seraplana, Remüs, Grisons.
 Serbâche, quart. La Roche, Fribourg.
 Seren (Betlis), mais. Amden, St-Gall.
Sergey, Orbe, Vaud, 615 m. 110 h. prot. fr. t.
 Sergnement ou Cergnement, chal. Gryon, Vaud.
 Sergniat ou Cergnat, ham. Ormont-Dessous, Vaud.
 Sergnieux (Le), ham. Martigny-Combe, Valais.
 Serix (colonie), école agric. et prof. Palézieux, Vaud.
 Serin, chal. Ayent, Valais.
 Sermuz, ham. Gressy, Vaud.
 Sernanty, Ormont-Dessus, Vaud.
 Serneus, vill. Klosters-Serneus, Grisons.
 Serneus (Bad), bains sulfureux, Klosters, Grisons.
 Serneus-Mezzaselva, Klosters, Grisons, G.

Les noms de communes sont imprimés en caractères gras, suivis du nom du district, du *canton*; de l'altitude, du chiffre de population, de la religion et de la langue dominantes.

Les noms de villages, hameaux, groupes de maisons, établissements de toute sorte sont suivis du nom de la commune dont ils dépendent et du nom du *canton*.

Les lettres *G. D. T. t.* accompagnent les noms de localités où l'on peut accéder par un moyen public de locomotion, ou avec lesquelles on peut correspondre à l'aide d'un bureau public de télégraphe ou de téléphone.

Demandez le prospectus spécial dans toutes les librairies.